

Entreprendre dans l'économie sociale et solidaire



“Nous avons besoin d’utopie. La France serait trop triste sans l’utopie de l’économie sociale et solidaire.”

Christian Sautter, président de France Active

“L’économie sociale et solidaire, par ses principes de démocratie, de solidarité et de recherche de l’intérêt général, place l’humain au cœur de son fonctionnement. Parce qu’elle est créatrice de richesse et qu’elle est une forme du BIEN VIVRE ENSEMBLE, une économie du LIEN plutôt que du BIEN, l’économie sociale et solidaire est une réelle promesse d’un autre monde.”

Martine Pinville, secrétaire d’État auprès du ministre de l’Économie, de l’Industrie et du Numérique, chargée du Commerce, de l’Artisanat, de la Consommation et de l’Économie sociale et solidaire

“Demain, tout entrepreneur qui voudra se lancer ne voudra le faire que sous la forme de l’entrepreneuriat social.”

Le Mouves

Ce dossier a été relu par les intervenants suivants :

Chloé Bellue et Anna Fontaine, respectivement responsable de programme et directrice des programmes à l'Avisé

Thibault Pourbaix, chef de projet au Pôle Développement et Territoires,
Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire
de Provence-Alpes-Côte d'Azur



AVERTISSEMENT IMPORTANT

En application du Code de la propriété intellectuelle, IL EST INTERDIT DE REPRODUIRE intégralement ou partiellement ce document, sur quelque support que ce soit, sans l'autorisation préalable écrite de l'AFE.

Pour toute demande : www.afecreation.fr/contact.

Crédit photo : Fotolia et ministère de l'Économie et des Finances

Introduction	Page 4
1. Définitions et historique.....	Page 5
2. Chiffres-clés	Page 9
3. Profil des créateurs, activités, conseils	Page 11
4. Moyens humains, matériels et financiers pour démarrer	Page 17
5. Structures juridiques	Page 23
6. Formation	Page 26
7 Sources d'informations.....	Page 28

MISE EN GARDE

Dossier réalisé par l'AFE et certains organismes professionnels. Malgré tout le soin apporté à sa réalisation, nous ne pouvons garantir les informations dans le temps et nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences résultant de leur usage ou d'erreurs éventuelles.

INTRODUCTION

Le secteur de l'économie sociale et solidaire pèse 10 % du PIB français. Il est en pleine expansion : les besoins sociaux et les inégalités sont en forte croissance, les entrepreneurs, notamment les jeunes, recherchent des modèles socialement utiles et remettent en cause le modèle "dominant" de l'entreprise peu centré sur l'humain, etc. D'après Thimothée Duverger, docteur en histoire contemporaine, *"leurs initiatives sont militantes, politiques au sens classique du terme. Ils se demandent comment améliorer la société."*

Le numérique participe également à cette transformation. Dans tous les secteurs, l'économie collaborative (Airbnb, Uber...) gagne du terrain, tout comme le financement participatif ou les *fab labs*. Mais *"le numérique n'est qu'un outil pour fédérer, décupler l'impact de nos actions"*, indique Jean-Marc Gancille, fondateur d'un espace destiné aux entrepreneurs "verts et créatifs" à Bordeaux.

L'ESS tend vers un modèle plus transparent, plus démocratique et paritaire. Mais des convictions et une volonté très fortes ne suffisent pas à assurer la réussite d'un projet dans le domaine de l'entrepreneuriat social. Il faut un bon projet économique avec un produit ou service qui a sa place sur le marché et un business plan solide.

Différentes structures, aides, centres de ressources, formations, outils existent pour aider les porteurs de projet dans leurs réflexions et leurs démarches. Ce dossier donne des repères pour aller plus loin dans la réflexion et la concrétisation d'un projet.



DÉFINITIONS ET HISTORIQUE

L'économie sociale et solidaire est née de la synthèse de deux concepts : l'économie sociale et l'économie solidaire.

ÉCONOMIE SOCIALE

L'économie sociale est souvent définie par référence à ses statuts.

Ce secteur se compose en effet de **coopératives, de mutuelles, de fondations et d'associations** (selon un décret de 1981). Il désigne ainsi des groupements de personnes (et non de capitaux) : coopératives, mutuelles (d'assurance et de santé pour la plupart) et des associations gestionnaires qui adoptent le principe d'un fonctionnement démocratique.

Les projets reposent sur l'engagement citoyen, et les structures sont fondées sur la démocratie, l'égalité des personnes et l'utilité sociale. Elles encouragent la démocratie représentative et la gestion participative. Les principes majeurs :

- la libre adhésion à l'entreprise, le retrait possible à tout moment ;
- la gestion démocratique (une personne = une voix, le dirigeant est élu) ;
- la lucrativité limitée et la juste répartition des excédents : les associations ne peuvent pas redistribuer de bénéfices, et dans le cas des coopératives et mutuelles, les excédents sont alloués aux réserves financières et redistribués aux adhérents ou investis dans de nouveaux projets.

ÉCONOMIE SOLIDAIRE

L'économie solidaire (qui a émergé de l'économie sociale dans les années 1980) est axée vers les initiatives de développement local, de réinsertion et de lutte contre l'exclusion. Elle invite à rompre avec l'individualisme, la surconsommation et la recherche exclusive du profit. Principalement : insertion par l'économique, commerce équitable, agriculture biologique, tourisme solidaire, systèmes d'échange locaux, etc. Tout ce qui favorise une plus grande équité entre les participants à l'échange !

L'économie solidaire se définit plus par sa finalité et par sa démarche que par ses statuts (on peut y trouver des entreprises sous statut SARL ou SA, dans le commerce équitable, par exemple).

La loi ESS du 31 juillet 2014 pose, pour la première fois, le périmètre de l'ESS.

Extrait de l'article 1^{er} de la loi :

“L'économie sociale et solidaire est un mode d'entrepreneuriat et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé qui remplissent les conditions cumulatives suivantes :

1. Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices.
2. Une gouvernance démocratique, définie et organisée par les statuts, prévoyant l'information et la participation des associés, des salariés et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise.
3. Une gestion conforme aux principes suivants :
 - Les bénéfices sont majoritairement consacrés à l'objectif de maintien ou de développement de l'activité de l'entreprise.

- Les réserves obligatoires constituées, impartageables, ne peuvent pas être distribuées.“

Cette loi a également rénové l'agrément "Entreprise solidaire" qui est devenu l'agrément "Entreprise solidaire d'utilité sociale" (Esus). Ce changement permet de clarifier le périmètre des structures éligibles. Désormais, seules les entreprises de l'économie sociale et solidaire, comme définies par la loi, pourront en bénéficier. L'obtention de cet agrément permet l'ouverture à certains dispositifs de soutien et de financement.

Pour en savoir plus, consulter sur le site de l'Avise la page "[ESS : de quoi parle-t-on ?](#)"

Vidéos

"[Définitions de l'économie sociale et solidaire](#)", par des candidats [CréaRiF](#).

"[Tu connais l'ESS ?](#)", par le programme Jeun'ESS, à destination des jeunes.

E N T R E P R E N E U R I A T S O C I A L

L'entrepreneuriat social est une manière d'entreprendre qui place l'efficacité économique au service de l'homme et de l'environnement. Pour aller plus loin, consulter [le site de l'Avise](#).

R S E (R E S P O N S A B I L I T É S O C I A L E D E S E N T R E P R I S E S)

La RSE, responsabilité sociale des entreprises, prend en compte l'éthique dans la gouvernance d'entreprise : concrètement, depuis mai 2001, les entreprises doivent rendre compte de leurs performances dans les domaines sociaux, sociétaux et environnementaux, au même titre que dans les volets financiers ; il s'agit pour elles de décrire dans leur *rapport annuel* l'impact sociétal de leur activité (la mixité, la formation, l'égalité des chances, le dialogue social, le choix des sous-traitants ou des fournisseurs selon des critères autres que le profit...). Souvent, une personne clé est nommée autour de ces questions.

La RSE n'est pas l'objet de ce dossier.

S O C I A L B U S I N E S

L'expression "*social business*" a été lancée par Muhammad Yunus, prix Nobel de la paix 2006 et fondateur de l'institution de microfinance Grameen Bank, pour désigner la performance économique au service de l'intérêt général. Ici, il s'agit davantage d'activités aux fondements classiques, parties intégrantes du capitalisme, mais au service de l'homme, activités qui tirent parti de l'exclusion et des inégalités socio-économiques pour en faire un business à part entière (avec comme exemple emblématique Danone au Bangladesh).

Pour les tenants de l'économie sociale et solidaire, qui se fonde sur une alternative au capitalisme, les deux univers ne doivent pas être confondus.

Pour d'autres, il faut cesser les clivages, le *social business* permet de jeter un pont entre l'économie classique et l'ESS. Certains entrepreneurs ne s'y trompent pas, qui ont adopté des structures hybrides : par exemple une SA pour attirer les capitaux et générer du profit, lequel est ensuite distribué dans l'association qui en est propriétaire.

Enfin, certains réclament un changement du Code civil pour permettre à une entreprise d'avoir d'autres objectifs que celui de faire du profit.

Le social business n'est pas l'objet de ce dossier.

ESS et économie collaborative : quels points communs et quelles différences ?

L'économie collaborative ou économie du partage a les mêmes racines que l'ESS. Elle promeut un mode de consommation et de production qui privilégie l'usage par rapport à la propriété – qu'il s'agisse des biens ou des services –, et favorise les échanges entre particuliers et les relations horizontales dans des domaines divers : mobilité (covoiturage), hébergement (*couchsurfing*), travail (*coworking*), restauration (*colunching* et supermarchés collaboratifs), financement (*crowdfunding*), connaissance (*crowdsourcing*)...

Internet a changé la donne : les plateformes numériques et collaboratives ont besoin d'apports financiers conséquents pour se développer. Les levées de fonds sont obtenues auprès d'investisseurs en capital-risque qui attendent un rapide retour sur investissement de la part d'entreprises à lucrativité non limitée et sans ancrage territorial. Un profil totalement différent de celui des entreprises de l'ESS.

Ces dernières pourraient cependant s'inspirer des pratiques de ces plateformes en s'appuyant davantage sur leurs usagers et partenaires au quotidien pour *“redonner vie et sens à un sociétariat souvent bien théorique et explorer des voies d'innovation nouvelles”*.
Source : Le Labo de l'ESS

La P2P Foundation a créé [Plateform cooperativism](#) pour rapprocher l'économie collaborative des valeurs mutualistes ou coopératives, notamment concernant le partage de la valeur créée entre usagers.

La Maif, qui a créé un fonds d'investissement de plus de 100 millions d'euros dédié à l'économie collaborative et qui investit d'ores et déjà dans plusieurs start-ups, financera les plateformes émanant de l'ESS.

Exemples de plateformes collaboratives dans l'ESS :

[Citiz.coop](#)

[Covoiturage-libre.fr](#)

Pour aller plus loin, consulter ou écouter :

[“Les défis de l'ESS pour réussir dans l'économie collaborative”](#) et [“Prospectives sur l'ESS : Le Labo initie une réflexion de fond pour lancer l'ESS dans l'économie collaborative”](#), par Le Labo de l'ESS, avril 2016.

[“L'économie collaborative”](#) : interview d'Hugues Sibille dans “Carnets de campagne” de France Inter, novembre 2015.

UN BREF HISTORIQUE

En 1980, les acteurs français ont publié une charte de l'économie sociale, qui énonce ses principales valeurs. Dans les années 1990, les entreprises d'insertion sont en vogue, car la priorité est la lutte contre l'exclusion. À présent, il s'agit plutôt de développement durable, de commerce équitable, de services à la personne.

En 2001, le Ceges, Conseil des entreprises, employeurs et groupements de l'économie sociale, se constitue, pour représenter efficacement le secteur ; la même année, une charte européenne est promulguée.

En 2002, c'est la création de l'Avisé, par des membres fondateurs engagés sur ces thèmes (Caisse des Dépôts, CG Scop, CNCE, Crédit coopératif, Esfin-Ides, Fondation Macif, France Active...), avec pour objectif de développer le secteur et les nouvelles initiatives.

La même année, la création d'un secrétariat d'État à l'Économie solidaire apporte plus de visibilité au secteur.

Par ailleurs, le secteur bancaire traditionnel commence à s'intéresser à l'entrepreneuriat social, tout comme les réseaux d'aide à la création d'entreprise.

En 2006, le [Conseil supérieur de l'ESS \(CSESS\)](#) est créé par décret. Il a notamment pour mission d'assurer le dialogue entre les acteurs de l'ESS et les pouvoirs publics nationaux et européens, de donner un avis consultatif sur les lois et règlements de l'ESS, mais aussi de veiller à l'égalité femmes-hommes dans le secteur. Le Conseil a également vocation à assurer la promotion de l'ESS auprès des jeunes.

En 2010, le député Francis Vercamer rend son [rapport sur l'ESS](#). Il définit les moyens de développement de ce secteur d'activité, identifie les freins à la création des entreprises sociales, fait des propositions en vue de favoriser la création, le développement et la pérennisation des entreprises sociales. Il émet enfin des hypothèses sur l'affectation des fonds dans le cadre du "grand emprunt", car le secteur est doté d'un fonds de 100 millions d'euros. Cette même année, Claude Alphandéry, fondateur de France Active, a initié un travail de réflexion sur l'économie sociale et solidaire en associant une centaine d'acteurs du secteur ainsi que des syndicats et des chefs d'entreprise. Cette réflexion a débouché sur le lancement d'une plateforme d'échange baptisée "[Le Labo de l'économie sociale et solidaire](#)".

2012 : un ministre délégué à l'ESS est nommé, Benoît Hamon. Ses priorités : reconnaissance, structuration et développement du secteur avec notamment l'élaboration d'un [projet de loi](#).

2014 : la [loi n° 2014-856 relative à l'économie sociale et solidaire](#) est promulguée le 31 juillet. Elle a pour objectif de soutenir et développer le modèle coopératif : sécurisation du cadre juridique, définition des outils d'aide et de financement, renforcement des capacités d'action des salariés afin de faciliter la reprise de leur entreprise.

2016 : nouvelle administration de l'économie sociale et solidaire au sein du ministère de l'Économie et des Finances. [Odile Kirchner est nommée déléguée à l'Économie sociale et solidaire](#). Elle a pour mission de soutenir et promouvoir le développement de l'ESS, mais aussi de participer, en lien avec les collectivités publiques et les représentants des entreprises de l'ESS, au développement de l'innovation sociale et des expérimentations portées par les entreprises.

Par ailleurs, le Conseil supérieur de l'ESS adopte le [guide des bonnes pratiques des entreprises de l'ESS](#).

CHIFFRES-CLES

Selon le dernier panorama de l'ESS publié par le CNCRES (Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale) en 2015, l'économie sociale et solidaire représente :

- 221 325 établissements employeurs
- 10,5 % de l'emploi en France
- 2,37 millions de salariés
- Les associations sont les premiers employeurs de l'ESS (78 % des emplois) suivies par les coopératives (13 %).
- Trois quarts des établissements ESS comptent moins de dix salariés, mais les établissements de plus de dix salariés concentrent près de 85 % des emplois.

LES QUATRE GRANDES FAMILLES DE L'ESS

	Mutuelles	Coopératives	Associations	Fondations
Établissements employeurs	8 062	26 460	185 378	1 425
Effectifs salariés	133 960	309 062	1 849 717	77 562

Source : Panorama de l'ESS 2015, www.cncres.org

AU NIVEAU REGIONAL



- [Panorama de l'ESS en région](#), CNCRES, 2012.
- [Recherches&Solidarités](#), en partenariat avec l'Association des Régions de France et la Caisse des Dépôts, a mis en ligne les données les plus récentes sur l'économie sociale et le secteur associatif, **à l'échelle des 13 régions**, selon le découpage en vigueur au 1er janvier 2016.

Chaque chambre régionale de l'économie sociale et solidaire fournit également des chiffres sur l'ESS dans sa région.

Pour en savoir plus, consulter la [liste des CRESS](#).

L'Insee a également publié des notes de synthèse présentant les principaux chiffres de l'ESS dans différentes régions :

Aquitaine-Limousin – Poitou-Charentes

- [“L'économie sociale et solidaire en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes”](#), Insee, 2015.

Alsace-Lorraine – Champagne-Ardenne

- [“Plus d'un salarié sur dix de la nouvelle région Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine dans l'économie sociale et solidaire en 2013”](#), Insee, 2015.

Île-de-France

- [“L'économie sociale et solidaire tournée vers l'action sociale dans les communes peu denses en Île-de-France”](#), Insee, 2015.

Normandie

- [“Malgré la crise, toujours plus d'emplois dans l'économie sociale et solidaire normande”](#), Insee, 2016.

Picardie

- [“Économie sociale et solidaire : souvent des emplois qualifiés et à durée indéterminée”](#), Insee, 2013.

Rhône-Alpes

- [“En Rhône-Alpes, l'économie sociale et solidaire est plus présente dans le sud-ouest de la région”](#), Insee, 2014.

Certaines régions font de l'ESS un axe de développement. Exemples :

- En Languedoc-Roussillon : [“Aux sources de l'entrepreneuriat social en Languedoc-Roussillon”](#), par l'AFE, 2014.
- En Aquitaine : [“L'économie solidaire fleurit en Aquitaine”](#), par BPI France, 2015.
- La ministre des Outre-mer a lancé le 21 avril 2016 un [appel à projets expérimental](#) consacré à l'économie sociale et solidaire (ESS). Cette initiative s'inscrit dans la continuité du plan de soutien au développement de l'économie sociale et solidaire prévu par le protocole d'application outre-mer de la convention signée entre l'Etat et la Caisse des Dépôts "Agir pour l'emploi et la création d'activités 2014-2017".

C RÉATIONS D'ENTREPRISES

Il n'y a pas de code APE de la NAF spécifique pour définir l'économie sociale et solidaire : les entreprises sont classées sous différents codes en fonction de leur activité principale.

Selon le [CNCRES](#), les créations d'entreprises s'établissent en moyenne sur la période 1991-2011 à plus de 3 600 par an⁽¹⁾. Les associations restent pour l'ESS le champ le plus dynamique, tous secteurs confondus. Ces dix dernières années, les groupements d'employeurs se sont particulièrement développés (plus de 2 000 créations entre 2002 et 2012) ainsi que les coopératives de production (Scop, Scic et CAE) avec près de 1 000 créations sur la même période. Les coopératives agricoles et les coopératives artisanales se distinguent également.

(1) Insee Sirene 2013.

PROFIL DES CREATEURS, ACTIVITES, CONSEILS

DEUX PROFILS TYPES, MAIS NON EXHAUSTIFS

- ÿ Des jeunes de moins de 30 ans qui souhaitent s'investir dans un domaine où ils peuvent exercer leurs valeurs sociales et humanistes. Les étudiants créent principalement des entreprises de services de proximité (cafés culturels, restaurants solidaires, services aux personnes, distribution de produits solidaires), car ils mobilisent moins de capitaux pour démarrer une activité et permettent une forte visibilité du concept d'économie sociale.
- ÿ Et, à l'opposé, des quadras/quinquas qui souhaitent réorienter leur vie professionnelle en lui donnant davantage de sens. Ce sont souvent des cadres de grands groupes qui veulent fuir la financiarisation à outrance des systèmes mondialisés. Des entrepreneurs qui s'offrent une seconde vie, socialement plus utile. Des salariés repreneurs d'une entreprise en difficulté, grâce au réseau des Scop.



ACTIVITÉS

L'économie sociale et solidaire forme un ensemble hétéroclite où cohabitent des poids lourds historiques (des coopératives comme le Crédit coopératif ou des mutuelles comme la Macif) et des petites structures de bénévoles.

Les entreprises divergent de par leurs statuts (associations, coopératives, mutuelles, fondations, SA, SARL, SAS, etc.), leurs secteurs d'activité, leur taille ou leur ancienneté...

Les entreprises de l'ESS peuvent chercher à répondre à une multitude de besoins sociaux :

- Chômage des jeunes, des seniors, insertion des personnes en situation de handicap
- Précarité énergétique
- Surendettement
- Protection de l'environnement, réutilisation des déchets
- Accès à une alimentation saine
- Mobilité
- Etc.

Et peuvent intervenir dans tous les secteurs. Quelques exemples :



- Le commerce traditionnel :
[La Louve](#), premier supermarché coopératif et participatif de Paris, devrait ouvrir à la rentrée 2016.
 L'association [Andes](#) soutient le développement des épiceries solidaires.
- Le commerce équitable :
[Ethiquable](#) est une Scop du commerce équitable.
- Le commerce de produits bio :
[Les Nouveaux Robinson](#) est une coopérative de produits biologiques.
- Le commerce de jouets :
 L'association [reJoué](#) collecte, trie, revalorise et revend des jouets.
- La garde d'enfants :
 L'association [Crescendo](#), membre du groupe SOS, gère des structures d'accueil petite enfance.
- La santé et le champ médico-social :
[Ologi](#) accompagne des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs aidants.
- Les services de proximité :
 L'association Sauvegarde de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte dans les Yvelines gère une auto-école sociale proposant un permis à 250 € ([en savoir plus](#)).
- Le recyclage :
 - Le réseau [Ressourcerie](#) est le réseau de réemploi/recyclage/revente des objets.
 - L'association [Chaussettes orphelines](#) recycle le textile, notamment les chaussettes dépareillées, et les transforme en articles de mode.
 - [Kazabrock](#) est une brocante et une recyclerie en Guadeloupe

- L'énergie :
 - [Enercoop](#) fournit de l'électricité d'origine exclusivement renouvelable.
 - [Gecco](#) collecte des huiles et graisses alimentaires usagées (telles que les huiles de friture) et les transforme en biodiesel pour les transports publics.
- Le tourisme social et solidaire :
 - [Vision du monde](#) est une agence de voyages équitables et solidaires.
 - L'association [IleOya](#) gère deux villages-vacances et une dizaine de tentes aménagées pour accueillir des classes de mer et des familles de toutes origines sociales.
- L'écoconstruction et l'habitat durable :
 - [Les Arbres Bâtisseurs](#), constructeur de maisons en bois et spécialiste de l'écoconstruction.
- Le transport, le covoiturage et l'aide à la mobilité :
 - [Mon coursier de quartier](#) est une micro-franchise solidaire de l'Adie.
 - [eShipp](#) est une plateforme de livraison communautaire pour les Tahitiens.
- L'agroalimentaire :
 - [Re-Belle](#) fabrique des confitures avec des fruits et légumes écartés des circuits de distribution.
- La restauration
 - [Des Saveurs et Des Mots](#), une crêperie-librairie solidaire en Guadeloupe.
- L'insertion :
 - [Les Autos du Cœur](#) récupèrent des voitures, deux-roues, petits utilitaires auprès des particuliers et les réparent pour d'autres particuliers identifiés par les services sociaux.
 - [Ecodair](#), entreprise spécialisée dans le recyclage d'ordinateurs, emploie des personnes handicapées psychiques ou en insertion.
- La finance solidaire :
 - Les 3 Colonnes, Terre de Liens, Solifap...
- La mode :
 - [Endy & Co](#) est une marque de mode pour les personnes en situation de handicap.
- La culture, le sport, l'éducation :
 - [Dowino](#) développe des jeux et applications ayant une portée sociale.
- Le numérique :
 - [Oonops](#), agence Web coopérative.



Pour trouver d'autres exemples français, consulter :

- è La rubrique "[Portraits](#)" sur le site de l'Avise.
- è La rubrique "[Portraits d'entrepreneurs sociaux](#)" sur le site du Mouves (Mouvement

des entrepreneurs sociaux).

Des exemples à l'étranger :

- [“Dans les favelas, une chef transforme les restes alimentaires en plats gastronomiques”](#), par *We Demain*, 2014.
- [“Fairphone, le smartphone qui veut être équitable”](#), développé par une coopérative néerlandaise, par *Le Figaro*, 2014.
- [“Innovation : un cartable solaire pour éclairer les écoliers”](#), par L'EnerGeek, 2015.
- [“FasoSoap, le savon “anti-palu” burkinabè qui vise l'Afrique”](#), par *Jeune Afrique*, 2016.

Pour aller plus loin :

- [À la rencontre des entrepreneurs qui changent le monde](#), par Matthieu Dardaillon et Jonas Guyot, 2014.

Qu'est-ce que l'innovation sociale ?

“L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou service que le mode d'organisation, de distribution, dans des domaines comme le vieillissement, la petite enfance, le logement, la santé, la lutte contre la pauvreté, l'exclusion, les discriminations... Elles passent par un processus en plusieurs démarches : émergence, expérimentation, diffusion, évaluation.” Source : Conseil supérieur de l'ESS (CSESS)

À lire :

- [“Cinq entreprises franc-comtoises récompensées pour leurs pratiques d'innovation sociale”](#), article de l'Anact (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail), 2014.
- [“Guide de l'innovation sociale - Comprendre, caractériser et développer l'innovation sociale en Paca”](#), par la Cress Paca, 2015.
- [“Mode d'emploi : l'innovation sociale”](#), par l'Avise, 2015.

Incubateurs d'innovations sociales :

- [Alter'Incub](#)
- [Le Comptoir de l'innovation](#)

QUELQUES CONSEILS

Il faut souvent une bonne dose d'énergie, car on peut être pionnier, ou en tout cas se heurter au scepticisme, voire déranger. Quelles que soient ses motivations, il faut savoir garder la tête froide : cela reste une aventure économique, même si le facteur humain est central !

Comme dans tout projet : rigueur, acharnement, gestion, management, recherche de clients. De la patience face à des publics parfois fragiles et lorsque les subventions tardent.

Au-delà des aptitudes, les acteurs de l'ESS se reconnaissent dans des valeurs fortes, fondées sur le respect d'autrui et inséparables les unes des autres : selon un récent sondage réalisé par OpinionWay pour Ashoka, 93 % des entrepreneurs sociaux sont optimistes quant à leur capacité à résoudre des problèmes sociétaux, et un Français sur deux considère que les entrepreneurs sociaux contribuent à la cohésion sociale.

Il faut avant tout définir clairement à quel besoin on cherche à répondre et construire la réponse qui a le plus de sens. Mais cette réponse ne peut être durable que si elle s'appuie sur un modèle économique bien pensé.

Les modèles économiques des entreprises sociales ont pour particularité de s'appuyer sur des ressources hybrides : issues du marché, mais pas uniquement. Il faut être créatif et se poser la question : "qui a intérêt à voir cette entreprise exister ?" Une entreprise sociale peut intéresser des clients plus ou moins solvables, des collectivités qui vont voir par exemple diminuer le nombre de chômeurs sur leur territoire, etc.

Pour aller plus loin, consulter sur le site de l'Avise la page "[Construire le modèle économique](#)".

La prestation sociale rendue à la collectivité doit être clairement identifiée, conventionnée, facturée et payée par la collectivité à l'entreprise prestataire. Le (bon) choix du statut juridique est fondamental, il doit être en cohérence avec la réalité du projet et de son développement. Si les financements doivent être justement rémunérés, l'utilisation des profits doit être sérieusement réfléchie.

Qu'est-ce que l'impact social ?

"L'impact social consiste en l'ensemble des conséquences (évolutions, inflexions, changements, ruptures) des activités d'une organisation tant sur ses parties prenantes externes (bénéficiaires, usagers, clients) directes ou indirectes de son territoire et internes (salariés, bénévoles, volontaires), que sur la société en général.

Dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, il est issu de la capacité de l'organisation (ou d'un groupe d'organisations) à anticiper des besoins pas ou mal satisfaits et à y répondre, via ses missions de prévention, réparation ou compensation. Il se traduit en termes de bien-être individuel, de comportements, de capacités, de pratiques sectorielles, d'innovations sociales ou de décisions publiques."

Source : Conseil supérieur de l'ESS (CSESS)

Par définition, une entreprise sociale cherche à générer un impact social positif. Il est donc primordial pour elle d'être capable de démontrer ce qu'elle produit, au-delà de l'impact économique. Cette démarche d'évaluation est devenue un outil incontournable pour les structures de l'ESS, mais aussi pour les acteurs qui les entourent.

L'Avise a mis en ligne un [dossier thématique](#) qui explique pourquoi et comment mettre en place cette mesure.

Autres conseils :

- L'entrepreneur social peut être un innovateur.
- On peut entreprendre autrement dans tous les secteurs.
- Il n'est pas interdit d'être ambitieux en allant là où les entreprises classiques ne vont pas.
- Savoir s'ancrer sur son territoire, un atout pour réussir : un diagnostic des territoires peut être très utile.
- Le partenariat, la mutualisation : rien ne se fait sans coopération ou encore sans l'hybridation des ressources.
- Se faire accompagner, une condition du succès.
- Entreprendre autrement, c'est aussi se faire financer autrement.
- Dupliquer un concept d'entreprise sociale qui a fait ses preuves.
- Reprendre autrement offre également de nombreuses opportunités : reprendre une Scop ou reprendre une entreprise en difficulté et la reconvertir en Scop.
- Bien présenter son projet : souvent perçue comme secondaire, la présentation orale du projet est pourtant le premier moyen de communication que vous détenez.
À lire sur le site de l'AFE : "[La présentation orale du projet](#)" et "[Plan type de la présentation orale](#)".

Quelques conseils pour une étude de marché locale ou régionale

La mairie, les organismes consulaires, les données Odil de l'Insee (<http://creation-entreprise.insee.fr>), les sociétés de géomarketing et les sites des Cress (notamment les rubriques "Observatoire de l'ESS") apportent des informations sur la population.

Le site du ministère de l'Économie et des Finances permet d'accéder aux seuils d'imposition par commune : www.impots.gouv.fr.

Les contrats de ville comportent des diagnostics économiques et sociaux précis d'un territoire urbain et présentent les priorités des acteurs locaux en matière sociale et de développement économique.

La consommation des ménages est analysée par l'Insee et grâce aux IDC, indices de disparité des dépenses de consommation. Autres sources d'information : les antennes départementales des fédérations professionnelles et la FCGA qui présente aussi ses ratios par région. Sans oublier la base de données publiques www.data.gouv.fr.

Indispensables ! L'enquête de terrain avec le repérage de la concurrence, les investigations menées sur la zone de chalandise ou auprès des fournisseurs, clients ou prescripteurs.

Les conseils de l'Atelier : *"Quand on crée une activité, on étudie ses concurrents. Dans l'économie sociale et solidaire, c'est la coopération qui est privilégiée plutôt que la concurrence.*

Évidemment, on ne peut pas faire l'impasse sur une étude de marché traditionnelle, mais on peut la conduire dans un esprit de synergie et de complémentarités. Il ne faut pas hésiter à aller à la rencontre d'autres projets similaires. Faites le plein d'inspiration auprès d'entrepreneurs innovants. Pour repérer des projets, il existe des réseaux du secteur d'activité sur lequel veut se lancer l'entrepreneur. Environnement, commerce équitable, santé, insertion : des réseaux et fédérations regroupent des entrepreneurs débutants et confirmés et organisent souvent des échanges d'expériences."

Pour en savoir plus, consulter la rubrique "[Étude de marché](#)" du site de l'AFE.

MOYENS HUMAINS, MATÉRIELS ET FINANCIERS

RESSOURCES HUMAINES

Les emplois de l'ESS

Le premier secteur d'emploi de l'économie sociale et solidaire est celui du social et du médico-social. Dans ce vaste ensemble, les besoins en emplois sont multiples. S'il faut des travailleurs sociaux, des éducateurs, des personnels soignants, ces structures ont aussi besoin de personnel pour la maintenance, la restauration, la sécurité, le nettoyage, la gestion ou la comptabilité.

Qu'il s'agisse de s'occuper des jeunes lors d'activités périscolaires, de proposer des activités aux adultes ou de sensibiliser aux enjeux contemporains, les métiers autour de l'animation sont également partout. Sans oublier les secteurs de la banque, de l'assurance, du bâtiment ou des nouvelles technologies.

Pour en savoir plus : "[Bilan de l'emploi en 2015](#)", une note publiée par Recherches & Solidarités, 2015.

Conventions collectives disponibles au JO.

Journal officiel, 26 rue Desaix, 75727 Paris Cedex 15, tél. : 01 40 58 76 00,

www.journal-officiel.gouv.fr

Recrutement

La gestion des ressources humaines prend toute sa place à cause de l'organisation interne : la démocratie requiert beaucoup de temps, ce sont les salariés (et non pas les actionnaires) qu'il faut convaincre tout en les managant !

Quelques pistes pour le recrutement :

Ressources-solidaires.org, Emploi-ess.fr, Jobforchange.org.

À lire :

"[Rechercher un emploi dans l'économie sociale et solidaire](#)" ("fiche-recette" de l'Atelier).

Rubrique "[Travailler dans l'ESS](#)" sur le site Say-yess.com.

Sans oublier : Pôle Emploi, les missions locales et les [Geiq](#) (groupements d'employeurs pour la qualification et l'insertion).

2 principaux syndicats d'employeurs :

- [Udes](#), Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (ancienne Usgeres), rassemble environ 70 000 employeurs (associations, mutuelles, fondations) employant un million de salariés.
- Le [Syneas](#), Syndicat d'employeurs associatifs de l'action sociale et santé.

A ACCOMPAGNEMENT ET HÉBERGEMENT



Des dispositifs spécialisés existent de plus en plus sur les territoires pour accompagner la création d'entreprises sociales (incubateurs, couveuses, espaces de *coworking*...).

Quelques exemples :

- [Inter-made](#), couveuse d'activités spécifique aux projets d'ESS.
- [La Ruche](#), espace de *coworking* pour entreprises sociales, abrite un incubateur, la Social Factory, qui accompagne une dizaine de projets par an. Parmi eux, l'association [SoManyWays](#) développe un programme de coaching collectif pour aider les jeunes à trouver leur voie.
- [Les Grands Voisins](#) :
Depuis septembre 2015 à Paris, l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul abrite de façon temporaire 600 personnes : d'anciens sans-abri, de jeunes migrants, des start-ups, des artisans (luthier, chocolatier) et des commerces. Le site, appelé Les Grands Voisins, devrait être transformé en écoquartier à partir de 2017. Il est géré par les associations Aurore, Plateau urbain et Yes We Camp. Le modèle économique permet de couvrir les charges de l'ensemble du site et de mixer les activités d'hébergement de personnes vulnérables avec des activités préfigurant le développement du futur écoquartier.
- [Espace Darwin](#) :
Implanté à Bordeaux, l'Espace Darwin propose un lieu de *coworking*, un restaurant et une épicerie bio, organise régulièrement des conférences et des événements festifs, abrite un garage associatif spécialisé dans le vélo, une zone d'agriculture urbaine... Il est dédié au développement économique responsable, à l'entrepreneuriat social, à la transition écologique et à l'activisme citoyen.
- Signalons aussi [Antropia](#), l'incubateur social au sein de l'Essec.

- Le [Pôle de développement de l'économie sociale et solidaire du pays de Lorient](#) ouvre un incubateur à la rentrée 2016, avec des espaces de travail partagés, une offre de conseils (juridiques, administratifs, marketing...) pour la création d'entreprise, des ateliers animés par des experts de l'accompagnement des entreprises.

On peut aussi contacter les réseaux suivants :

- Les coopératives d'activité et d'emploi : [Coopérer pour entreprendre](#) et [Copéa](#).
- Les pépinières et couveuses : www.uniondescouveuses.com.

Pour aller plus loin :

- "[Entreprendre autrement](#)" : comparaison entre les coopératives d'activité, les couveuses et les sociétés de portage salarial [sur le site de l'AFE](#).
- Mémofiche "[Coopératives d'activités et d'emploi](#)" [sur le site de l'AFE](#).
- "[Trouver un lieu pour son entreprise sociale](#)" ("fiche-recette" de l'Atelier).
- Rubrique "[Se faire accompagner](#)" sur le site de l'Avise.

FINANCEMENT - AIDES

Aides à la création d'entreprises

Consulter :

- La rubrique "[Qui peut vous aider](#)" [sur le site de l'AFE](#).
- [L'Observatoire des aides aux entreprises](#), géré par l'ISM (Institut supérieur des métiers).

Les principales banques (et sociétés financières) de l'économie sociale (liste non exhaustive)

Finansol est une association de promotion des circuits et des acteurs de la finance solidaire. Elle attribue le label Finansol à des outils de financement solidaire qui existent depuis au moins six mois et qui respectent un certain nombre de critères.

Parmi ses membres :

- Les Caisses d'épargne
- Le Crédit mutuel
- Le Crédit coopératif
- La Nef
- Le groupe BPCE
- La Banque postale. Celle-ci a par exemple lancé [l'Alliance dynamique](#) en 2014, avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS). Rassemblant plus de 30 partenaires, celle-ci vise à favoriser le développement des territoires et des services aux populations.

Associations, fondations et mécénat : les principaux organismes financeurs

Ces organismes permettent de soutenir des projets économiques solidaires et/ou de favoriser l'accès aux banques.

- [France Active](#) est un réseau de proximité qui aide les personnes en difficulté à créer leur entreprise individuelle ou à trouver un emploi. Parallèlement, il finance les entreprises solidaires (insertion par l'activité économique, associations d'utilité sociale). France

Active aide notamment les futurs entrepreneurs sociaux à développer leur projet d'entreprise avec le programme Fonds de Confiance.

Lire l'interview de Denis Dementhon : « [France Active : accompagner et financer les entrepreneurs engagés](#) »

- [Les Cigales](#) aident ceux qui souhaitent créer ou développer leur entreprise par un apport financier au capital, un soutien humain et des conseils adaptés.
- L'[Adie](#) (Association pour le droit à l'initiative économique) finance et accompagne les personnes n'ayant pas accès au crédit bancaire classique et qui souhaitent créer ou développer leur microentreprise. L'association propose des services de financement et d'accompagnement comme [Adie Connect](#) ou la [Microfranchise Solidaire](#).
- Le Réseau Entreprendre développe un programme national d'appui aux entrepreneurs sociaux intitulé "[Entreprendre Autrement](#)" et propose des prêts d'honneur.
- [Sogama Crédit associatif](#) propose un dispositif de garantie spécifiquement dédié aux associations afin de leur faciliter l'accès au crédit bancaire.
- [Esfin-Ides](#) (Institut de développement de l'économie sociale) : l'Ides vise à susciter des situations favorables au développement de l'économie sociale et à faciliter l'accès des entreprises à de nouveaux marchés. Esfin Gestion est une société d'investissement qui intervient en fonds propres dans les entreprises non cotées.
- [Garrigue](#), société coopérative de capital-risque, investit dans des sociétés à forte plus-value sociale et environnementale.
- [Autonomie et Solidarité](#) est une société de capital-risque dédiée aux projets ESS. Son capital est entièrement constitué par l'épargne solidaire de ses actionnaires. Ceux-ci confient une partie de leur épargne en souscrivant une ou plusieurs parts sans recherche de dividendes ou de plus-values.
- La [Fondation du groupe Up](#) soutient les porteurs de projets qui œuvrent pour lutter contre toutes les formes d'exclusion et de discrimination, et créent de l'emploi à travers l'innovation sociale, le développement local et durable des territoires, la promotion de l'économie sociale et solidaire et de la gouvernance démocratique.
- La [Fondation de France](#) réunit des fondateurs, donateurs, experts bénévoles, salariés et des milliers d'associations. Ses objectifs sont de répondre aux besoins des personnes vulnérables et de développer des solutions porteuses d'innovation et de progrès social dans le domaine de la médecine, de l'environnement, de l'éducation, de la culture...
- Fondation [Agir pour l'emploi](#) : la fondation des agents d'EDF et Gaz de France.
- La [Fondation Macif](#) soutient l'innovation sociale dans cinq domaines : santé, habitat, mobilité, finance solidaire, lutte contre l'isolement.
- L'assureur Aviva a ouvert en novembre 2015 une plateforme, [La Fabrique Aviva](#), sur laquelle les entrepreneurs ont été invités à présenter un projet innovant sur le plan social ou environnemental. Les internautes ont voté pour leurs projets préférés et Aviva a distribué un million d'euros aux lauréats. Une nouvelle édition est annoncée pour 2017.
- [Admical](#), le portail du mécénat.

- [IMS](#), Institut du mécénat de solidarité.
- [Inaise](#) (Association internationale des investisseurs dans l'économie sociale) est un réseau international d'organismes ayant pour objectif le financement de projets sociaux et environnementaux.
- "[La France s'engage](#)" est un label qui récompense des projets innovants au service de la société. Lancé par le président de la République en 2014, il est porté par le ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, en charge de la Vie associative. Depuis 2014, 62 associations, entrepreneurs et fondations ont été distingués par ce label ; ils bénéficient d'un soutien financier et d'un accompagnement.

Les concours et trophées

Consulter :

La rubrique "[Concours](#)" **du site de l'AFE.**

La rubrique "[Agenda des manifestations](#)" **du site de l'AFE.**

La rubrique "[Annuaire des dispositifs](#)" sur le site de l'Avise.

La rubrique "[Actualités](#)" sur le site de l'Avise.

La rubrique "[Appel à projets](#)" sur le site de Say Yess.

Épargne solidaire

L'épargne solidaire fait son chemin. Depuis le 1^{er} janvier 2010, les entreprises sont dans l'obligation de proposer un fonds solidaire dans le cadre de leur dispositif d'épargne salariale de type fonds salariaux solidaires des PEE ou Perco (avec une quote-part solidaire légale de 5 à 10 % obligatoirement investie dans des entreprises agréées solidaires). L'encours de l'épargne salariale en France représentant environ 117,5 milliards d'euros, il s'agit d'une grande capacité potentielle d'investissement solidaire !

Selon l'association Finansol, l'épargne salariale concerne un million d'épargnants solidaires pour un encours estimé à 8,46 milliards d'euros. À noter : les entreprises qui ont obtenu l'agrément préfectoral "entreprise solidaire d'utilité sociale" peuvent bénéficier de fonds solidaires gérés par des sociétés spécialisées dans l'épargne salariale comme la Sifa de France Active.

Pour en savoir plus :

- "[Le baromètre des finances solidaires](#)", par Finansol, édition 2015-2016.
- "[Placements d'épargne éthique et solidaire](#)", par *Le Nouvel Économiste*, 2015.
- "[Trouver des financements pour lancer son projet d'ESS](#)", "fiche-recette" de l'Atelier.
- Portail de la microfinance : www.lamicrofinance.org.
- Rubrique "[Se faire financer](#)" sur le site de l'Avise.

Financement participatif

Le financement participatif, appelé également *crowdfunding*, est une technique de financement de projets de création d'entreprise utilisant Internet comme canal de mise en relation entre les porteurs de projet et les personnes souhaitant investir dans ces projets. Il peut financer tout type de projet et peut prendre différentes formes :

- le don ou la contribution, avec ou sans contrepartie ;
- les prêts gratuits ou rémunérés, aussi appelés "*credit crowdfunding*";
- l'investissement en capital ou en fonds propres.

Certaines plateformes visent plus particulièrement les projets à impact social. C'est le cas de Spear, 1001Pact, We Do Good ou encore Arizuka.

En savoir plus :

- Vidéo : "[Le cercle vertueux du crowdfunding](#)", par l'association Financement participatif France.
- "[Le financement participatif](#)", par l'AFE, 2015.
- "[Tour d'horizon des plateformes de financement participatif](#)", par l'Avise, 2015.



LES STRUCTURES JURIDIQUES

Il n'y a pas de structure juridique particulière dans l'**économie solidaire** qui se définit par ses actions et sa finalité : une SARL d'insertion, une association de commerce équitable... On peut y retrouver toutes les formes juridiques.

Un questionnement poussé du projet économique et social s'impose : quel modèle économique sera mis en place ? Quelles parties prenantes seront mobilisées ? Quel mode d'organisation (prises de décision, etc.) sera décliné ? Quelle place les fondateurs prendront-ils ? Quelles valeurs véhiculera la structure ? Etc.

Il revient à chaque fondateur d'accorder une importance particulière à ces questions qui contribueront à définir la forme juridique la plus adaptée au projet. En effet, les différentes formes juridiques ne proposent pas les mêmes possibilités.

Enfin, anticiper les différentes phases de vie de la structure facilitera la transformation de la forme juridique si elle s'avère nécessaire pour suivre l'évolution du projet.

Pour aller plus loin :

Consulter le guide pratique "[Choisir la forme juridique adaptée à son projet](#)" sur le site de l'Avise.

En revanche, l'**économie sociale** se caractérise par des statuts spécifiques.

LES ASSOCIATIONS

Une association est naturellement cette *"convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices"*, comme la définit la loi de 1901. Compte tenu de leur rôle économique, les associations intervenant dans le domaine de la santé, du social ou de l'éducation appartiennent naturellement à l'économie sociale.

Pour en savoir plus :

["Création d'une association"](#), **sur le site de l'AFE.**

Le site officiel www.associations.gouv.fr.

LES COOPÉRATIVES

Il existe de nombreux types de coopératives : coopératives d'artisans, de consommateurs, d'agriculteurs. Les deux types bien ancrés dans l'économie sociale et solidaire sont les :

- Scop, sociétés coopératives de production*
- Scic, sociétés coopératives d'intérêt collectif

Pour en savoir plus sur les coopératives : www.entreprises.coop.

Si le mode de la coopérative peut être un bon choix pour un projet collectif (il n'est pas adapté à des projets individuels), il a quelques inconvénients, comme le fait que ce statut est un peu lourd à gérer et qu'il est plus contraignant pour lever des capitaux.

*Les Scop, baptisées ainsi en raison de leur ancienne appellation, Société coopérative ouvrière de production, viennent de changer d'identité et de déclinaison. Ce sont désormais des Sociétés coopératives et participatives. Les Scop sont des entreprises fonctionnant selon deux principes démocratiques affirmés :

- les salariés détiennent la majorité des voix au sein de l'entreprise ;
- au sein du conseil d'administration, la gouvernance repose sur le principe "une personne = une voix", peu importe le nombre de parts. www.les-scop.coop

LES SCOP

Ce sont des sociétés de forme SA ou SARL dont les salariés sont associés majoritaires, et dont le principe repose sur leur pleine participation à la gestion, aux décisions et aux résultats : partage du savoir, du pouvoir et des résultats.

En savoir plus sur le fonctionnement de la Scop :

["Scop"](#) sur le site de l'AFE.

["Mode d'emploi et fonctionnement de la Scop"](#) sur le site Les Scop.

LES SCIC

Ce sont des coopératives de type SA ou SARL constituées sous la forme de capital variable, dont l'objet est la production et la fourniture de biens et services à caractère d'utilité sociale.

La Scic est une nouvelle forme de société coopérative qui permet d'associer ceux qui veulent agir ensemble dans un même projet de développement local : salariés, bénéficiaires, bénévoles, collectivités territoriales ou autres partenaires.

En savoir plus :

["Scic"](#) sur le site de l'AFE.

Le site www.scic.coop.

LES MUTUELLES

Les mutuelles se créent sur la base d'une solidarité professionnelle ou territoriale. Elles ont comme objectif une couverture des risques (santé, assurance) partagée entre tous les sociétaires, sans but lucratif. Depuis le premier semestre 2002, il est à nouveau possible de créer une mutuelle en France, en se faisant immatriculer au registre des mutuelles, auprès des préfectures de région. Les mutuelles spécialisées dans les opérations d'assurances santé doivent demander un agrément auprès du ministère de l'Emploi et des Affaires sociales ; cet agrément permet à la mutuelle d'exercer son activité sur tout le territoire communautaire.

LES FONDATIONS

Une fondation est l'acte par lequel une ou plusieurs personnes physiques ou morales décident l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif. Dans "fondation", il y a "fonds". Une fondation, quel que soit son type, quels que soient ses objectifs, c'est toujours : de l'argent privé mis à disposition d'une cause publique. Pour la fondation, cet argent n'est pas la priorité. La

priorité, ce sont les objectifs que la fondation a fixés. L'argent est un moyen de réaliser ces objectifs, un moyen parmi d'autres (la formation, la sensibilisation, l'information). Ces objectifs vont être réalisés soit par la fondation elle-même, soit par des particuliers ou des associations auxquels la fondation va confier des bourses, des subventions pour réaliser ces objectifs.

Question / Réponse :

è Question

Si une entreprise solidaire peut avoir un statut de SA ou de SARL, une entreprise sociale et solidaire peut-elle avoir un de ces statuts ?

è Réponse

Oui, bien sûr, une entreprise solidaire peut avoir les statuts d'une SAS, d'une SARL ou même d'une SA. Mais elle doit remplir certaines conditions pour bénéficier de l'agrément "Entreprise solidaire d'utilité sociale" (Esus).

Pour en savoir plus sur l'agrément Esus, consulter la page "[Les structures de l'économie sociale et solidaire](#)" **sur le site de l'AFE.**

FORMATION

FORMATIONS INITIALES

Le réseau des formations à l'économie sociale se structure et s'étend à travers la France. Citons par exemple : l'université du Mans, pionnière, puis Valenciennes, qui ont fédéré des universités dans un [réseau inter-universitaire](#).

Signalons aussi :

- Le "[Master RH et management responsable des organisations, Spécialité Économie sociale et solidaire](#)" de l'Université Aix-Marseille.

À noter : la Cress Paca, le Crédit coopératif et la Mutuelle de France Plus se sont associés à la démarche des acteurs de la Fondation Aix-Marseille Université pour lancer la [première Chaire euro-méditerranéenne d'économie sociale et solidaire en France](#) en novembre 2015.

- Le [diplôme d'Université Business Management - Parcours Entrepreneur social](#) de l'université Paris-Dauphine en partenariat avec le Groupe SOS.

Plusieurs grandes écoles ont mis en place des formations à l'entrepreneuriat social ou des groupes de travail pour répondre aux besoins des acteurs de l'économie sociale.

L'école de commerce HEC propose la formation "[Alternative management](#)" tandis que l'Essec dispose d'une [Chaire Entrepreneuriat social](#) et d'un incubateur ([Antropia](#)) visant à soutenir la création et le développement de projets à finalité sociale, innovants et économiquement viables sur le territoire de l'Île-de-France.

La Chaire Entrepreneuriat social de l'Essec a lancé quatre Mooc : "L'entrepreneuriat qui change le monde", "Changer le monde : passons à l'action", "Les partenariats qui changent le monde" et "*L'impact investing*, la finance qui change le monde : comprendre les fondamentaux".

À noter : plusieurs groupes d'anciens élèves d'écoles (dont Sciences Po, l'Essec, l'Edhec, Centrale Paris, l'Insead, etc.) travaillant dans l'ESS ou intéressés par l'ESS, ont créé un groupe commun, accessible sur LinkedIn, intitulé [Yess \(You & ESS\)](#).

FORMATIONS CONTINUES

- L'Irup (Institut régional universitaire polytechnique) propose à Saint-Étienne (42) plusieurs formations en ESS dont la formation "Entrepreneur de l'économie sociale et solidaire" débouchant sur une certification professionnelle de niveau I (Bac + 5) enregistrée au RNCP. Sur une durée de 10 mois en alternance, ce cursus s'adresse aux salariés en formation continue et aux candidats individuels, titulaires d'un Bac + 4 ou d'une expérience professionnelle en management, avec un projet entrepreneurial à développer dans l'économie sociale.
Rue de Copernic, 42050 Saint-Étienne Cedex 2, tél. : 04 77 46 21 64, www.irup.com
[Liste des formations de l'Irup](#).
- Les [formations du Cnam](#).

SOURCES D'INFORMATION SUR LES FORMATIONS

- Les sites des Cress recensent les formations ESS dans leurs régions.
- Le [portail Emploi-ess](#) de l'Udes propose de découvrir les formations par secteur ainsi que les formations professionnelles.
- La [formation DEES](#) de Coeptis : cycle de perfectionnement des dirigeants d'entreprises de l'économie sociale.



SOURCES D'INFORMATION

INSTITUTIONNELS

- Ministre délégué auprès du ministère de l'Économie et des Finances, chargé de l'Économie sociale et solidaire et de la Consommation
139 rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12, tél. : 01 40 04 04 04,
<http://www.economie.gouv.fr/ess-economie-sociale-solidaire>

Il existe aussi un [Conseil supérieur de l'économie sociale](#).

- [ESSpace](#)
Le portail ESSpace des acteurs de l'ESS vise à aider la communauté des acteurs de l'ESS à mieux se connaître et à fournir des informations généralistes (accompagnements, financements, formations, offres d'emplois...) sur l'ESS aux jeunes, citoyens et porteurs de projet. Voulu par le gouvernement, ESSpace est co-construit par les représentants de différentes composantes de l'ESS en France.

En régions

Le Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (CNCRES) : il rassemble les unions, les fédérations et grandes entreprises de l'économie sociale.

3 rue de Vincennes, 93100 Montreuil, tél. : 01 41 72 13 60

Les coordonnées des chambres régionales de l'économie sociale et solidaire sont indiquées sur le [site du CNCRES](#).

Pour connaître les politiques dédiées à l'ESS et portées par les conseils régionaux, consulter, sur le site de l'Avise, la page "[Avise.org/essenregion](#)".

RÉSEAUX SOLIDAIRES

- [Réseau des DLA](#) (dispositif local d'accompagnement) : ils permettent de bénéficier de diagnostics et de conseils afin de développer ou de consolider son activité créatrice d'emplois.
- [RTES](#), réseau des territoires pour l'économie sociale.
- [Mouvement pour l'économie solidaire](#).
- [Réseau d'échanges et de pratiques alternatives et solidaires](#).

ACTEURS REPRÉSENTATIFS

- [Avise](#)
L'Agence a été créée en 2002 sur une initiative de la Caisse des Dépôts et des acteurs majeurs de l'économie sociale et solidaire. Objectifs : appuyer la création, le développement et la consolidation d'entreprises dans ce champ de l'ESS. Le porteur de projet peut utiliser son site Internet, véritable mine d'informations, comme point d'entrée. L'Avise propose un ensemble de publications, d'outils, de ressources et de services d'accompagnement.

18 avenue Parmentier, 75011 Paris.

- [ESS France](#) – Chambre française de l'économie sociale et solidaire (ancien Ceges, Conseil des entreprises, employeurs et groupements de l'économie sociale)
Porte-parole des différents acteurs de l'ESS.
37 rue Jean Leclaire, 75017 Paris, tél. : 01 53 31 39 80
- [Les Scop](#), sociétés coopératives et participatives
Les Scop sont des entreprises de toute taille présentes dans tous les métiers ; essentiellement orientées vers des prestations aux entreprises, certaines marques sont aussi connues du grand public (exemple : Chèque Déjeuner). Le réseau des Scop accompagne la création et la transmission de nombreuses entreprises apportant un service complet : accueil, accompagnement, financement, formations, etc.
Elles proposent le site www.jetransmetsamesalaries.fr.
37 rue Jean Leclaire, 75017 Paris, tél. : 01 44 85 47 00
- [Les Scic](#) et leurs réseaux.
- [Coopérer pour entreprendre](#) : les coopératives d'activités et d'emploi
37 rue Bouret, 75019 Paris, tél. : 01 42 63 47 71
- [Copéa](#), Association nationale des coopératives d'activités et d'entrepreneurs
10 rue Archinard, 26400 Crest
- [Le Mouvement associatif](#) (ancienne Coordination permanente des conférences associatives)
28 place Saint-Georges, 75009 Paris, tél. : 01 40 36 80 10
- [CJDES](#), Centre des jeunes dirigeants et des acteurs de l'économie sociale
Centre de recherche, de formation et de rencontre des acteurs de l'économie sociale.
255 rue de Vaugirard, 75015 Paris
- [La Fédération des entreprises d'insertion](#) (ancien Cnei, Comité national des entreprises d'insertion)
18-20 rue Claude Tillier, 75012 Paris, tél. : 01 53 27 34 80
- [FFA](#), Fédération française de l'assurance, anciennement Gema, Groupement des entreprises mutuelles d'assurance
26 boulevard Haussmann, 75009 Paris
- [Ufisc](#), Union fédérale d'intervention des structures culturelles
c/o Maison des Réseaux artistiques et culturels, 221 rue de Belleville, 75019 Paris, tél. : 01 42 49 53 64
- [Comité national de liaison des régies de quartier](#)
54 avenue Philippe Auguste, 75011 Paris, tél. : 01 48 05 67 58
- [Le Mouves](#), mouvement des entrepreneurs sociaux, rassemble des entrepreneurs motivés avant tout par l'intérêt général, pour qui le profit est un moyen, pas une fin en soi. Son objectif : faire connaître le métier et les solutions des entrepreneurs sociaux, et créer un environnement favorable à leur essor en mobilisant tous les leviers (financement, formation, innovation, fiscalité, Europe...)
204 rue de Crimée, 75019 Paris, tél. : 01 40 38 67 55

- [Social Planet](#), la boîte à outils des innovations sociales
8 rue Saint-Domingue, 44200 Nantes, tél. : 06 83 00 72 40

AUTRES ACTEURS

- [Le Labo de l'économie sociale et solidaire \(ESS\)](#)
Le Labo de l'ESS est un *think tank* dont l'objectif est de faire connaître et reconnaître l'économie sociale et solidaire, d'être un lieu d'échanges, de réflexion et d'action pour une économie respectueuse de l'homme et de l'environnement.
Il anime notamment un travail participatif (visible sur son site Internet) afin de structurer une intelligence collective tout en valorisant les initiatives de terrain qui font l'ESS.
41 rue de Bellechasse, 75007 Paris, tél. : 01 80 05 82 00
- [Les Pôles territoriaux de coopération économique](#)
Sous l'impulsion du Labo de l'ESS et des réseaux territoriaux de l'ESS sont nés les Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) qui regroupent des entreprises de l'économie sociale et solidaire, des entreprises commerciales, des acteurs publics, des organismes de formation, d'enseignement ou de recherche.
Sur un territoire déterminé, ces groupements mettent en œuvre une stratégie commune et durable de coopération au service de projets économiques innovants pour le développement local.
Exemple de PTCE : [Les Ecosolies](#) à Nantes.
- [La Fabrique à initiatives](#)
Animé au niveau national par l'Avise, le réseau des Fabriques à initiatives est un dispositif d'émergence d'entreprises sociales en réponse aux besoins des territoires. Les Fabriques captent les besoins sociaux de leur territoire, mettent en relation l'ensemble des acteurs et des ressources, et inventent des réponses entrepreneuriales durables.
Pour en savoir plus, lire [l'interview de Chloé Bellue](#), responsable de programme à l'Avise, [sur le site de l'AFE](#).
- [Le Comptoir de l'Innovation](#)
Le Comptoir de l'Innovation est la société d'investissement et de conseil du Groupe SOS. Son objectif est de soutenir le changement d'échelle des entreprises sociales, notamment porteuses d'innovation sociale, grâce à un apport en fonds propres et à un accompagnement stratégique rapproché.
- [L'Atelier](#)
L'Atelier est un lieu de partenariat technique entre les acteurs œuvrant dans l'économie sociale et solidaire en Île-de-France.
Lire l'interview de Habib Zrir : « [L'Atelier, promoteur de l'ESS en Ile-de-France](#) »
- [Emes](#) : réseau de recherche européen sur l'économie sociale et l'entrepreneuriat social.
Ce réseau réunit des centres de recherche et des chercheurs qui ont choisi de partager les résultats de leurs recherches sur l'économie sociale. Le site permet de s'informer sur l'activité de ce réseau. Divers documents de travail sont en ligne.
Université de Liège, bd du Rectorat, B33, box 4, 4000 Liège (Sart-Tilman), Belgique
- L'association [Ashoka](#), créée en Inde en 1980, est présente dans 80 pays et regroupe 3 000 entrepreneurs. Elle propose notamment le programme "Jeunes Change Makers", afin d'apporter à la nouvelle génération les compétences et qualités indispensables pour

contribuer à l'amélioration de la société. En 2016, Ashoka soutient 68 entrepreneurs sociaux en France, en Belgique et en Suisse.

SALONS PROFESSIONNELS ET MANIFESTATIONS

- [Le Mois de l'ESS](#), créé par la Cress Paca et piloté par le CNCRES, a lieu chaque année en France au mois de novembre.
- [UP Conférences](#) : organisées par le groupe SOS, ces manifestations donnent la parole à des associations, coopératives et entrepreneurs sociaux qui viennent expliquer leur démarche et présenter leurs projets.
- [Les Rencontres du Mont-Blanc](#), forum international des dirigeants de l'ESS.
- Forum mondial [Convergences](#), consacré aux objectifs mondiaux de développement durable (ODD).
- [GSEF](#), Forum mondial de l'économie sociale.
- [La FabriK à DécliK](#)
Organisée par l'association "Osons, ici et maintenant" à Lyon et à Bordeaux en juillet 2016, la FabriK à DécliK a invité les jeunes de 16 à 30 ans à convertir leurs idées et envies en projets concrets. Accompagnés par une cinquantaine d'intervenants, ces jeunes ont participé à des ateliers et rencontres pendant trois demi-journées, dans différents domaines : arts, médias, sport, leadership participatif, innovation citoyenne ou entrepreneuriat social.
- [Positive Economy Forum](#)
L'économie positive (dans la mesure où elle œuvre dans l'intérêt des générations futures) tient forum plusieurs fois par an au Havre. Jacques Attali et son équipe reçoivent des chefs d'entreprise, directeurs d'ONG, entrepreneurs sociaux, artistes et citoyens porteurs d'idées et de projets innovants et durables.
- [We Love Green](#)
À l'occasion de sa 5^e édition 2016, le festival parisien We Love Green a étoffé son offre culturelle avec une série de conférences, de rencontres, d'ateliers, une pépinière de start-ups.
- [So Eko](#), le salon professionnel des achats responsables, organisé à Marseille.

Pour connaître les principales manifestations de l'ESS, consulter la rubrique "[Actualités](#)" de l'Avise.

LIENS UTILES (autres sites que ceux déjà évoqués)

- [Entrepreneurs d'avenir](#) : témoignages, portraits et actualités des membres du réseau Entrepreneurs d'avenir regroupant des PME-PMI, TPE, Scop ou associations souhaitant promouvoir "la performance globale" alliant compétitivité, respect de l'individu, de son bien-être au travail, des normes éthiques, sociales et environnementales.
- [L'ESSentiel de l'économie sociale et solidaire](#), portail dédié à l'ESS.
- [Lilo](#) est un moteur de recherche utilisant la technologie des plus grands moteurs de recherche (Google, Yahoo, Bing). L'argent gagné par Lilo grâce à la publicité est en partie reversé à des projets sociaux et environnementaux.
- [MakeSense](#) est une plateforme internationale sur laquelle des entrepreneurs sociaux peuvent soumettre un projet. Une fois celui-ci publié en ligne, des bénévoles, passionnés par l'entrepreneuriat social, appelés "gangsters", et des individus disposant de réseaux, les "sensemakers", sont invités à résoudre les défis rencontrés par les entrepreneurs sociaux.
Cela se traduit concrètement par des séances de brainstorming, des journées dédiées à l'entrepreneuriat social et des séances de réseautage.
- [Miramap](#) : site du mouvement inter-régional des Amap (Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne).
- [MyCoop](#) est un site d'information et de partage du Crédit coopératif consacré à des initiatives relevant de l'économie sociale et solidaire.
- [Novethic](#) : centre de recherche et d'expertise sur la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et l'investissement socialement responsable (ISR) qui propose sur son site Internet des articles rédigés par des journalistes ainsi que des études.
- [Pades](#), Programme autoproduction et développement social, qui regroupe des initiatives de type jardins solidaires, accompagnement à l'auto-réhabilitation de jardins...
- [Reseaucocagne.asso.fr](#) : site de l'association Réseau Cocagne qui encadre les Jardins de Cocagne dans lesquels travaillent des personnes en parcours d'insertion professionnelle.



- [Shamengo](#) : l'objectif de ce site, créé par une journaliste grand reporter, est de proposer 1 000 portraits d'entrepreneurs (les pionniers Shamengo) qui contribuent à la construction d'une nouvelle société centrée sur l'économie positive, le fait de prendre soin de soi, de créer dans l'éthique, de préserver la planète et de s'engager pour les autres.
- [Socialement-responsable.org](#) : annuaire national des structures d'insertion par l'activité économique destiné aux acheteurs publics.
- [Socioeco.org](#) : site de ressources documentaires sur l'économie sociale et solidaire. Ce site recense plus de 4 000 documents, près de 1 400 publications et environ 600 vidéos. Il recense également plus de 600 sites Internet.

OUVRAGES ET ÉTUDES

[Nombreuses publications recensées sur le site de l'Avise](#). Exemples :

"Guide de la mesure d'impact social" (2015).

"Stratégies pour changer d'échelle" (2014).

- Nombreuses publications du [Labo de l'ESS](#)
Exemple : "[Les circuits courts économiques et solidaires](#)", 2015.
- "[Atlas de l'économie sociale et solidaire en France](#)", Observatoire de l'économie sociale et solidaire, CNCRES, 2014 (nouvelle édition prévue pour fin 2016 début 2017).

Nombreuses publications recensées sur le site de l'Atelier. Exemples :

"[Créer son entreprise sociale : de l'idée au projet!](#)"

"[Tester son activité grandeur nature](#)"

- "[Changer d'échelle et maximiser l'impact social](#)", Essec, 2014.
- "[Chiffres clés sur le monde associatif](#)", Insee, 2016.
- "[Les réseaux de l'ESS en Europe](#)", par le Think and Do Tank "Pour la solidarité", 2016.
- "[2015 en 365 initiatives pour réinventer notre monde](#)", Efficycle, 2015.
- "[ESS et RSE : 1^{er} état des lieux](#)", par l'Orse et le Crédit coopératif, 2015.
- "[Panorama de l'économie sociale et solidaire en France](#)", CNCRES, 2015.
- "[50 entreprises sociales qui ont de l'audace](#)", par le CNCRES, 2015.
- "[Stratégie et financement des entreprises sociales et solidaires](#)", par Amandine Barthélémy, Sophie Keller et Romain Slitine, 2014.
- "[Étude des besoins en main-d'œuvre dans le secteur de l'économie sociale et solidaire](#)", Crédoc, janvier 2013.
- "[Quel potentiel de développement pour l'ESS ?](#)", étude de Philippe Frémeaux, 2012.

- [“Le rôle des entreprises dans la lutte contre la pauvreté”](#), note d’analyse du Cas (Centre d’analyse stratégique devenu France Stratégie), novembre 2012.
- [“Quelle place pour l’entrepreneuriat social en France”](#), note du Cae, mars 2012.
- [“Rapport sur l’économie sociale et solidaire”](#), par le député Francis Vercamer, avril 2010.

Dossiers “Projecteurs” AFE :

- [Environnement et climat, cleantechs](#), 11/2015
- [Commerce équitable](#), 03/2013
- [Commerce de détail de produits bio](#), 04/2014

Dossiers “Émergence” AFE :

- [Silver economy](#), 02/2016
- [Made in France](#), 04/2015
- [Économie collaborative](#), 04/2016

R EVUES ET ÉMISSIONS DE RADIO

- [Alternatives économiques](#).
- Newsletters *Avise Info’s* et *ESS en région* sur le [site de l’Avise](#).
- [UP Le Mag](#), magazine du Groupe SOS.
- [Socialter](#), magazine dédié aux innovations à impact social et environnemental positif.
- Rubrique [“Économie solidaire”](#) sur le site du journal *La Croix*.
- Rubrique [“Agir dans le champ de l’économie sociale et solidaire”](#) sur le site de l’Atelier.
- [Say Yess](#), média créé et animé par le programme [Jeun’ESS](#) dont l’objectif est de mieux faire connaître l’économie sociale et solidaire auprès des jeunes afin de renforcer leur implication dans ce secteur.
- [Participer](#), magazine des Scop.
- [We Demain](#), revue trimestrielle et site Internet, se consacre aux initiatives technologiques, économiques, énergétiques, médicales, alimentaires et artistiques qui réinventent le monde.
- [“Carnets de campagne”](#) sur France Inter donne très souvent la parole à des acteurs de l’économie sociale et solidaire.
- [L’âge de faire](#), journal relatant des expériences alternatives en matière de réappropriation de l’économie, de création de lien social, d’écologie et d’engagement citoyen.
- [Reporters d’espoirs](#), agence d’information en quête de porteurs d’espoir, notamment à la rencontre des entrepreneurs sociaux dans le monde entier.